



Des classes bilingues LSF/français écrit au collège Pablo Picasso de Bron

(Expérimentation terminée)

Collège Pablo Picasso
17 RUE DE REIMS , 69500 BRON

Site : www.cardie-lyon.org

Auteur : DINEE Eric

Mél : eric.dinee@gmail.com

Offrir de la sixième à la troisième un enseignement bilingue LSF (langue des signes française)/français écrit à des élèves sourds signants de langue première LSF, afin de faciliter pour ces élèves l'accès aux connaissances du niveau collège ; ce projet, conformément à la loi du 11 février 2005, s'inscrit dans la continuité de l'enseignement bilingue dispensé à l'école Condorcet de Lyon, et se poursuivra logiquement par un enseignement bilingue en lycée dans les années à venir.

Plus-value de l'action

x

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Enfants sourds dont les parents ont fait le choix d'une éducation bilingue, conformément à la loi de 2005

Quatre niveaux de classes, de 3 à 6 élèves par niveau (actuellement)

A l'origine

L'idée de départ est d'adapter un enseignement ordinaire à un public d'élèves sourds signant, de langue première LSF. Les changements visés sont :

de s'adresser aux élèves directement en LSF pour la totalité de la communication habituellement qualifiée d'orale (mais ici, non vocale),

de rendre l'enseignement le plus visuel possible (utilisation des TICE),

de prendre conscience et d'analyser les différences nécessaires entre un enseignement en LSF et un enseignement en français oral.

Eléments de diagnostic

Le niveau des enseignants en LSF est insuffisant (sauf pour le professeur de LSF) : besoin important de formation (réponse actuelle partielle à travers des stages MIN et une formation DAFOP de 24h les mercredis après midis)

Le vocabulaire spécifique à chaque matière est en grande partie à élaborer ; des échanges et un partenariat sont indispensables avec les équipes des classes bilingues existantes (rares) et avec d'autres professionnels (partenariat en cours avec le projet OCELLES piloté par l'INS-HEA : <http://tinyurl.com/OCELLES>).

Analyse de la pratique et communication des outils élaborés sont essentielles à la poursuite du projet et à une liaison efficace collège/lycée à prévoir dans 3 ans.

Problème à résoudre

Adaptation des items du socle commun à un public sourd signant (évaluation de la LSF, LV1 sans oral, ...)

Assurer la totalité des enseignements d'une classe ordinaire directement en LSF pour la partie « orale » nécessite : postes à profil, formations en LSF, formations en ingénierie de l'enseignement en LSF (une telle formation est par exemple proposée, à

distance, par l'Université Paul Sabatier de Toulouse), financement d'une heure supplémentaire en français, d'heures d'interprétariat, ...

Assurer au dispositif un effectif suffisant : médiatiser le dispositif afin d'attirer un public approprié, mettre en œuvre un accueil pour des élèves venant de toute l'académie, voire du quart sud est de la France (internat adapté, familles d'accueil, ...)

Accueillir les élèves sourds dans un environnement signant (AVS-co signante, sensibilisation des personnels et élèves entendants, ...) et adapté (alarmes visuelles, tableaux d'affichage, ...)

Intégrer et contribuer à développer un réseau de professionnels de l'enseignement de et en LSF, collaborer à la mise en place de vocabulaire et de méthodes spécifiques à l'enseignement en langues des signes

Adapter le matériel d'enseignement : ordinateurs portables individuels équipés de webcam pour les élèves, caméras pour les enseignants, manuels numériques, scanners, ...

Objectifs poursuivis

Enseigner en LSF et obtenir des résultats comparables aux résultats des cohortes d'élèves entendants (par exemple, élèves présentés au brevet des collèges à l'issue de la troisième, et pas au CFG)

Perfectionnement linguistique des élèves eux-mêmes en LSF et recul sur cette langue

Intégration des élèves sourds dans un milieu entendant (mixité)

Transférer autant que possible les adaptations créées à un public d'élèves en difficulté de lecture, d'écriture ou de communication (dyslexiques, dysphasiques, ...) : mutualisation des ressources.

Description

Adaptation des items du socle commun à un public sourd signant (évaluation de la LSF, LV1 sans oral, ...)

Assurer la totalité des enseignements d'une classe ordinaire directement en LSF pour la partie « orale » nécessite : postes à profil, formations en LSF, formations en ingénierie de l'enseignement en LSF (une telle formation est par exemple proposée, à distance, par l'Université Paul Sabatier de Toulouse), financement d'une heure supplémentaire en français, d'heures d'interprétariat, ...

Assurer au dispositif un effectif suffisant : médiatiser le dispositif afin d'attirer un public approprié, mettre en œuvre un accueil pour des élèves venant de toute l'académie, voire du quart sud est de la France (internat adapté, familles d'accueil, ...)

Accueillir les élèves sourds dans un environnement signant (AVS-co signante, sensibilisation des personnels et élèves entendants, ...) et adapté (alarmes visuelles, tableaux d'affichage, ...)

Intégrer et contribuer à développer un réseau de professionnels de l'enseignement de et en LSF, collaborer à la mise en place de vocabulaire et de méthodes spécifiques à l'enseignement en langues des signes

Adapter le matériel d'enseignement : ordinateurs portables individuels équipés de webcam pour les élèves, caméras pour les enseignants, manuels numériques, scanners, ...

Modalité de mise en oeuvre

Une classe de 6e bilingue ouverte en 2011 ; en septembre 2012, ouverture d'une sixième et d'une cinquième bilingues ; en 2013, trois niveaux bilingues, puis 4 en 2014.

Liaisons à consolider ou à construire avec les établissements lyonnais d'enseignement bilingue en amont (école Condorcet) et en aval (lycées).développer un partenariat avec des équipes de chercheurs, permettant de croiser les expériences de terrain, les compétences pédagogiques acquises et les expertises scientifiques et théoriques dans ce domaine

Trois ressources ou points d'appui

x

Difficultés rencontrées

x

Moyens mobilisés

L'académie qui fournit les moyens en personnel et l'essentiel des moyens financiers (à vérifier !)

Les collectivités territoriales (municipalité, département) et la MDPH, qui fournissent par exemple des moyens en interprétariat (à vérifier et compléter)

Le chef d'établissement, l'équipe d'enseignants et l'AVS, les différents personnels du collège

Les établissements qui proposent un enseignement bilingue en langue des signes en France (voire à l'étranger), prioritairement au niveau collège

D'éventuels parrainages scientifiques (sont pressentis : l'INS-HEA, l'Ifé [avec éventuellement une labélisation LéA], l'ENS de Lyon, l'IUFM/Université Lyon 1, l'IRIT de Toulouse)

Partenariat et contenu du partenariat

x

Liens éventuels avec la Recherche

x

Evaluation

Evaluation / indicateurs

x

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

x

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

x

Sur les pratiques des enseignants :

x

Sur le leadership et les relations professionnelles :

x

Sur l'école / l'établissement :

x

Plus généralement, sur l'environnement :

x